

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Île-de-France
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité de Paris

**Décision n° 43257 du 24 juillet 2017 portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie d'Île-de-France**

NOR : INTJ1721126S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Île-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 73111 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630306S),

Décide:

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2017 :

Moix Stéphane

NIGEND : 232 105

NLS : 8 085 553

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 24 juillet 2017.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie d'Île-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris,
J.-M. LOUBÈS*